



# #Actualité des luttes#

## La CGT-Culture

### informe des luttes en cours au ministère de la culture

La fin de l'année 2023 a été marquée par une intensification des luttes au ministère de la culture. La CGT-Culture au 1er rang de ces batailles vous dresse un bilan de la situation sociale dans votre ministère !

Essentielle  
pour nos  
droits  
pour le  
service  
public

« Faire  
ministère »

« A travail  
égal,  
salaire  
égal »



Proposer  
Revendiquer  
Lutter et  
gagner  
ensemble !

Dans chacune des luttes menées par les salariés mobilisés accompagnés par vos représentants syndicaux, il y a un dénominateur commun : l'absence de décision politique pour répondre aux revendications légitimes portées par les agents !

✓ Après 13 semaines de mobilisation des personnels du **Centre Pompidou** largement médiatisée, le Cabinet de la ministre refuse de prendre ses responsabilités. Les personnels exigent des garanties sur l'emploi, les salaires et la non-externalisation des missions pendant la fermeture du Centre pour travaux de désamiantage. La proposition de l'intersyndicale du 22.12.2023 pour sortir du conflit est à ce jour sans réponse.

✓ Partageant les mêmes inquiétudes, la **Bibliothèque publique d'information** a rallié la mobilisation dès le mois de novembre. De nombreuses questions sur la protection et le devenir des œuvres dans le cadre du déménagement restent en suspens (près de 80 000 livres seront cédés pour être revendus ou détruits).

✓ Lors du dernier CSA ministériel, 200 agents de la **filière des métiers d'art** ont interpellé la ministre des risques de perte d'expertise et de transmission de savoir-faire en raison de l'absence de recrutement par concours. Certains métiers qui n'existent qu'au ministère sont d'ores et déjà menacés de disparition (ex. fontainier d'art, restaurateur de papiers orientaux, de globes anciens, de sceaux, et photographes...).

✓ Le projet de création d'un nouvel établissement public « chapeau » sur le **Mobilier national et la Cité de la céramique-Sèvres et Limoges** prétend s'inscrire dans la *stratégie nationale en faveur des métiers d'art* portée par le Gouvernement. Pourtant, ce nouveau mécano administratif omet que 60% des personnels de cette filière exercent leur fonction dans d'autres établissements (Louvre, Versailles, BNF, écoles nationales d'art, Archives nationales, ...). Seront-ils les grands oubliés de la *stratégie nationale* ?

✓ Au **Centre des monuments nationaux**, les personnels se mobilisent tour à tour pour réclamer une juste compensation de leur engagement professionnel face à une affluence de plus en plus importante :

- À l'**Arc de Triomphe**, il aura fallu 4 jours de grève et de fermeture au public du monument pour obtenir la reconnaissance financière de l'expertise des agents (revalorisation de l'IFSE de + 22 points) et de la pénibilité (+ 8 points) ainsi que des conditions d'emploi et de travail dignes
- À l'**Abbaye du Mont-Saint-Michel**, depuis le 26 décembre dernier les agents sont mobilisés pour des créations de postes en CDI, leurs conditions de travail, les conditions d'accueil du public et la reconnaissance financière de leur expertise.
- À **Villers-Cotterêts**, la mobilisation a permis de faire émerger dans le débat public l'importance de l'emploi public et le sens donné à la Fonction Publique pour gérer les biens nationaux. Cette mobilisation a abouti à la création de 15 postes d'agents publics pour la billetterie-boutique

✓ Près de 400 agents du **musée du Louvre** se sont rassemblés devant le ministère pour conserver le montant de leurs primes et compensations de fin d'année (chèques-cadeaux) que leur direction prévoyait de rogner de 60 €. Cette mobilisation a permis d'obtenir le versement d'une prime exceptionnelle et l'ouverture d'un cycle de négociation sur les primes dans l'objectif d'un alignement sur les montants versés aux agents rémunérés sur le budget le ministère.

✓ À l'**INRAP**, c'est bien la mobilisation des personnels de l'archéologie qui a permis la signature d'un protocole de résorption des écarts de salaires entre les agents de l'établissement et les corps de fonctionnaires équivalents. Après 3 années de revalorisation, des écarts persistent et la lutte continue !

✓ Dans le cadre des négociations annuelles obligatoires, la CGT a porté et donné de la visibilité aux revendications salariales légitimes des agents de la **Réunion des Musées Nationaux** et a accompagné les agents du **musée des arts décoratifs** le 12 décembre dans une action concertée au ministère pour exiger une revalorisation de leurs salaires à hauteur de l'inflation.

**DEFENDEZ VOS DROITS, SYNDIQUEZ-VOUS !**

<https://www.CGT-culture.fr/adherer/>

Paris, le 11 janvier 2024

